

## PRÉVENTION

# Il ne faut jamais banaliser une toux ou un essoufflement qui s'installe

Martine Romanens

**Constamment en contact avec poussières, pollens, produits chimiques, gaz et autres substances, les agriculteurs sont particulièrement exposés aux pathologies respiratoires.**

Lors de la journée Agri-CNAV de septembre, la Ligue pulmonaire neuchâtoise a mandaté Manon Halas, infirmière, pour parler des principales affections pulmonaires liées à l'activité agricole. Bien qu'il n'existe pas de statistiques suisses, en France, le Réseau pathologies respiratoires agricoles national (Repran) estime que 5 à 10% des travailleurs de ce secteur souffrent de maladies pulmonaires associées à leur métier, le risque variant selon le type de production. Selon lui, les agriculteurs sont même parmi les populations les plus exposées à ces maladies, dont les symptômes – similaires à ceux de la grippe ou de la bronchite hivernale – passent souvent inaperçus. «Dans tous les cas, il ne faut pas banaliser une toux chronique ou l'apparition d'un essoufflement progressif», a insisté Manon Halas.

## ■ Le poumon du fermier

Le poumon du fermier (pneumopathie d'hypersensibilité) est une inflammation des poumons causée par l'inhalation chronique de moisissures qui se développent dans

certaines végétaux stockés humides (essentiellement foin, mais aussi paille, compost, maïs, etc.). Il est souvent diagnostiqué dans les zones de production laitière froides et humides. La pluviométrie durant la fenaison serait le principal facteur de risque et l'incidence des cas serait corrélée à la densité des campagnols.

Le poumon du fermier peut se manifester sous différentes formes. Aigu, il provoque des symptômes similaires à ceux d'une grippe qui apparaissent quelques heures après l'exposition (entre 4 et 10 heures). Si l'exposition continue, la maladie peut évoluer vers une forme subaiguë avec une toux persistante et un essoufflement accompagnés d'une perte de poids et d'une fatigue générale. Enfin, chronique, il entraîne une insuffisance respiratoire sévère. À tous les stades, des bruits comme des râles crépitants sont présents et peuvent alerter.

## ■ Bronchopneumopathie chronique obstructive

La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est une maladie qui obstrue petit à petit les voies respiratoires. Troisième cause de mortalité dans le monde après les maladies cardiaques et l'AVC, elle exige un diagnostic précoce, d'autant qu'elle peut déjà être découverte chez des jeunes de 20 ans. Selon le Repran, en France, un risque accru a été observé chez les éleveurs de porcs, de volailles et chez les producteurs laitiers en Franche-Comté (alors que les éleveurs bovins bretons semblent moins concernés). En comparant à la population

### Principaux aérocontaminants agricoles et troubles respiratoires

<b>Substances végétales</b> (céréales, foin, tabac, soja, oléagineux, pollens, lin, chanvre, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Asthme, rhinite</li> <li>● Bronchite</li> <li>● Obstruction bronchique</li> </ul>
<b>Micro-organismes</b> dont moisissures, bactéries (dont actinomycètes thermophiles), toxines bactériennes et fongiques et virus	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Poumon du fermier</li> <li>● Syndrome toxique des poussières organiques</li> <li>● Asthme et hyperréactivité bronchique</li> <li>● Obstruction bronchique chronique</li> <li>● Infections</li> </ul>
<b>Protéines et squames animales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Asthme, rhinite</li> <li>● Poumon du fermier</li> </ul>
<b>Acariens et insectes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Asthme, rhinite</li> <li>● Poumon du fermier</li> </ul>
<b>Produits chimiques et gaz toxiques</b> (NH <sub>3</sub> , H <sub>2</sub> S, CO <sub>2</sub> , CO, NO <sub>2</sub> , SO <sub>2</sub> , pesticides et engrais)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toux, bronchiolite, asthme</li> <li>● Œdème pulmonaire, fibrose</li> <li>● Cancer bronchique</li> </ul>

Source: Réseau pathologies respiratoires agricoles national (France).

générale et à tabagisme égal, le risque de BPCO est environ deux fois plus élevé dans ces secteurs.

Les médecins du réseau Repran indiquent que la BPCO liée à l'activité agricole n'a pas de spécificité clinique particulière bien que son évolution vers une insuffisance respiratoire sévère soit moins fréquente que dans les cas liés au tabac. Des signes d'hyperréactivité bronchique comme des quintes de toux et des sifflements ainsi que l'atopie semblent toutefois plus courants que dans les BPCO tabagiques.

Si le tabagisme reste la première cause de BPCO, l'exposition à des polluants comme

poussières, produits de traitement ou fumées provenant des machines en accentue le risque, comme certains facteurs génétiques et des infections respiratoires répétées. La BPCO provoque de la toux matinale, des expectorations liées au mucus qui s'accumule et un essoufflement. Une difficulté à respirer se manifeste lors d'activités physiques et s'aggrave progressivement. Une sensation de fatigue, voire d'anxiété et de dépression peut être provoquée par la lutte pour respirer.

## ■ Asthme et allergies

L'asthme en milieu agricole est multifactoriel. Selon le Repran, la fréquence des asthmes allergiques serait inférieure

dans la production laitière que dans les autres secteurs agricoles et la population générale. Quant aux non allergiques, ils peuvent parfois être causés par une exposition aux phytosanitaires, les crises étant souvent retardées par rapport à l'exposition.

L'asthme se caractérise par un rétrécissement des voies respiratoires. Plusieurs allergènes peuvent déclencher une crise dont les poussières (foin, grains, excréments d'animaux), les pollens, les produits chimiques, les moisissures et les champignons. Les signes en sont un essoufflement, une difficulté à respirer, une toux sèche et nocturne, une respiration sifflante et une sensation

d'oppression thoracique. Pour identifier ses déclencheurs, la tenue d'un journal peut être utile.

## ■ Bronchopneumopathies toxiques

La «fièvre des poussières» peut s'élever jusqu'à 10% chez les éleveurs de porcs et les détenteurs de silos de céréales. Elle ressemble à une grippe et est déclenchée par une exposition massive à des bactéries et des moisissures produisant des toxines, même lors d'une première exposition. Souvent, elle guérit spontanément sans séquelles. Dans de rares cas, l'atteinte peut se manifester par une détresse respiratoire (mycotoxicose). Les mycotoxines sont très puissantes et peuvent détruire des cellules importantes des poumons et attaquer la structure pulmonaire, permettant aux moisissures de se propager facilement. Ces toxines, associées aux spores de moisissures peuvent aussi se déplacer vers d'autres organes et affecter, par exemple, la tension artérielle et le rythme cardiaque.

Une inhalation de dioxyde d'azote (ensilages), dans une forme modérée, peut aussi provoquer des signes d'irritation ORL et bronchiques, une difficulté à respirer, des nausées et parfois des troubles de conscience légers qui disparaissent habituellement. Enfin, l'ingestion d'insecticides de la famille des organophosphorés peut engendrer des œdèmes pulmonaires hémorragiques qui auraient aussi été décrits après l'inhalation de fortes doses d'ammoniac de sulfure d'hydrogène, par exemple dans les fosses à lisier.



# Prévenir vaut mieux que guérir

Réduire le risque à sa source avec des choix agronomiques, ergonomiques et de machinisme adaptés (procédé moins générateur de poussière, organisation de la chaîne fourragère, élevage plein air, ventilation, limitation des rejets gazeux, etc.) semble la meilleure des préventions. Des masques de protection respiratoire peuvent être utilisés. La pièce filtrante doit être de type P2 ou FFP2 pour les masques jetables avec deux brides, une soupape d'expiration et une barrette nasale. Attention, un masque – couvrant à la fois bouche et nez – doit être mis en place avant d'entrer en contact avec les contaminants et doit être adapté au type de pollution. «Leur stockage doit également être assuré selon les directives des fabricants», rappelle Étienne Junod, ancien responsable romand du Service de prévention des accidents en agriculture (SPAA).

## ■ En élevage bovin lait

Selon le Repran, les tâches les plus à risque sont la distribution du fourrage, la préparation des aliments et le paillage. En milieu laitier, il a été démontré que la modernisation des exploitations agricoles



Un masque mal utilisé perd sa capacité protectrice.

ISTOCK

(séchage en grange, systèmes de ventilation) s'accompagnait d'une réduction de l'aérocontamination de l'ambiance de travail, d'une diminution des symptômes respiratoires (du bétail aussi) et protégeait à long terme de l'altération des paramètres fonctionnels respiratoires. Rentrer la paille ou le foin les plus secs possible, éviter de couper au ras du sol en présence de campagnols, stocker le fourrage en vrac plutôt

qu'en balle, ne pas distribuer les bottes de mauvaise qualité ou alors en début d'hiver, mais aussi distribuer le fourrage après avoir gouverné sont autant de mesures permettant de limiter la prolifération des micro-organismes.

## ■ En élevage porcin

Les tâches de tri et de sevrage des porcelets sont celles qui provoqueraient le plus de symptômes. Afin de diminuer

les risques liés aux poussières organiques et aux gaz, il faut assurer un niveau de ventilation élevé de l'atelier, une température faible et un taux d'humidité élevé ainsi qu'une évacuation fréquente des déjections. Une brumisation est aussi conseillée. L'application de certaines mesures qui améliorent les conditions de travail de l'homme peut entrer en contradiction avec le confort des animaux (caillebotis au lieu de litières). La prévention est alors une question d'équilibre à trouver. Pour rappel les éleveurs de porcs devraient s'annoncer en tant que tels lors de toute consultation médicale, à cause du risque de multirésistances qu'ils peuvent développer.

## ■ En élevage de volaille

Ce sont les tâches de fin de bande, de ramassage, de paillage et surtout de curage qui provoquent le plus de gênes. L'objectif est de limiter les nuisances des poussières et de l'ammoniac grâce à la gestion de la ventilation du bâtiment, la limitation de l'agitation des animaux, une ventilation pendant le curage du fumier et la mécanisation des opérations de paillage (avec cabine du tracteur fermée et filtre en état). MR

# Maladies pas toujours reconnues

La «maladie professionnelle» est une notion définie par la Loi suisse sur l'assurance-accidents (LAA). Elle désigne une maladie causée essentiellement ou exclusivement par le travail, soit en raison de l'exposition à des substances dangereuses, soit par certaines conditions de travail. Il ne s'agit donc pas simplement d'une maladie survenant en relation avec l'activité professionnelle. La liste des substances et des types de travaux susceptibles de provoquer des maladies professionnelles est détaillée dans une annexe de l'Ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA). Les maladies décrites ci-dessus n'intègrent donc pas toutes cette catégorie. Aux côtés d'autres affections respiratoires et pneumoconioses, le «poumon du fermier» est toutefois reconnu, en Suisse, comme maladie professionnelle.

## Mesures financées

La prise en charge d'un agriculteur affecté nécessite la mise en place de mesures professionnelles préventives comprenant le réaménagement de sa place de travail, le changement des habitudes de travail et le port d'équipement de protection individuelle (masques par exemple). Ces mesures

doivent permettre à l'agriculteur de poursuivre son activité. L'assurance-invalidité (AI) demande alors une expertise de terrain qui sera réalisée par le SPAA. Des experts se rendent sur place pour observer les conditions de travail et analyser les sources de poussière. «Les conditions météorologiques annuelles sont également examinées ainsi que l'organisation du travail. Au final, l'ensemble des éléments récoltés est injecté dans un tableau récapitulatif des facteurs positifs et négatifs et l'enquête aboutit sur un rapport détaillé», explique Étienne Junod. «Si les analyses de fourrage ne sont pas remboursées, l'AI finance une grande partie des mesures listées dans le rapport, pour autant qu'elles aient un lien raisonnable avec l'affection. Enfin, à l'adresse de l'agriculteur, un aide-mémoire est élaboré pour lui rappeler les bonnes pratiques», précise l'ancien responsable. MR

## i INFORMATIONS UTILES

[www.festival.planetesante.ch](http://www.festival.planetesante.ch)  
Samedi 16 novembre 2024,  
à Beaulieu, la Ligue pulmonaire  
vaudoise y tient un stand  
d'information.